

Comment préparer l'entrée de la Suisse à l'ONU

à Berne

1. L'adhésion de la Suisse à l'ONU est un problème suisse et non onusien. Tout laisse supposer que, à condition de ne pas chercher à obtenir un statut spécial qui la distinguerait de tous les autres membres pays neutres y compris, la Suisse serait accueillie sans problème dans l'enceinte des Nations. C'est donc essentiellement sinon exclusivement en Suisse que doit être livrée la campagne devant aboutir à l'adhésion du pays à l'ONU.
2. Il importe dans un premier stade d'élaborer une stratégie claire; puis de la faire approuver sans réserve par les sept Conseillers fédéraux.
3. Le DPF devrait affecter à cette tâche prioritaire de la politique extérieure une équipe à plein temps. Le chef, qui n'aurait pas d'autre fonction à la Centrale, devrait être un fonctionnaire de rang assez élevé, connaissant à fond la réalité politique nationale. Il devrait s'agir d'une personne trilingue, de préférence de langue maternelle suisse alémanique.
4. L'objectif serait de créer en Suisse des données politiques telles qu'au jour de la votation le peuple et les cantons ne rejetteraient pas l'adhésion du pays à l'ONU.
5. Le travail de l'Administration consisterait pour l'essentiel en une information indirecte; c'est à dire que ce ne serait en règle générale pas des fonctionnaires - mais plutôt des parlementaires, des journalistes, des académiciens, des représentants d'industries - qui apparaîtraient au premier rang du débat comme conférenciers ou comme participants à des tables rondes et autres séminaires.

6. Cela dit, l'Administration fédérale, instrument du Conseil fédéral, ne cacherait pas sa position (qui découlerait de la stratégie mentionnée plus haut) favorable à l'entrée de la Suisse à l'ONU. Simplement, elle jouerait un rôle en retrait et non d'avant-scène.
7. L'information elle-même devrait être objective. Les faiblesses de l'institution humaine qu'est l'ONU devraient être reconnues. Il s'agirait de montrer les échecs d'un secrétariat international et de son Secrétaire général opérant dans un climat de politique mondiale caractérisée non par la supranationalité mais par la coopération entre Etats soucieux de leur souveraineté. Il s'agirait d'expliquer ces échecs, notamment en établissant des parallèles avec la réalité nationale et par conséquent plus accessible (débat parlementaires, collaboration intercantonale,).
8. Bien qu'il soit difficile d'en faire la preuve, l'argument de l'intérêt pour la Suisse d'entrer à l'ONU devrait être développé, tant ce critère est chez nous fondamental et ancré dans la vie quotidienne. La manière de l'aborder pourrait consister à démontrer a contrario la mesure dans laquelle nos intérêts sont lésés en raison de notre absence de l'ONU. Mais cela non plus n'est pas tâche facile.
9. L'argumentation devrait comporter un volet tenant à la perspective historique de nos relations extérieures. C'est là une responsabilité que la Constitution confère au Conseil fédéral et que partage avec lui l'Assemblée fédérale. Le peuple ne saurait contester cette responsabilité. Son exécution implique des rapports de confiance entre le peuple suisse et ses dirigeants.

10. S'il est admis que l'existence de liens de confiance entre administrateurs et administrés revêt une importance primordiale, cela implique que s'engagent dans le débat national des personnalités qui jouissent d'une telle confiance. On peut penser dans ce contexte aux anciens Conseillers fédéraux Wahlen et Brugger, pour ne citer que deux exemples.

11. La participation active de la Division du commerce à la campagne en faveur de l'entrée de la Suisse à l'ONU paraît indispensable. Les milieux économiques sont puissants en Suisse; ce sont les "clients" du DFEP. Il y a lieu de penser que les milieux d'affaires suisses ne sont guère motivés par une participation de notre pays aux débats politiques ou même économiques de l'ONU; si ce n'est qu'ils sont plutôt contre....

12. L'éveil de l'opinion publique suisse aux aspects positifs de l'ONU est une oeuvre de longue haleine. Il importe d'aller chercher les gens là où intellectuellement ils sont. On ne saurait brusquer les choses. Cela implique qu'une stratégie une fois conçue soit mise en oeuvre sans tarder et quel que soit le moment pressenti pour une votation populaire. Si l'action principale doit avoir pour objectif une information portant sur l'évolution des rapports Suisse / ONU vers une adhésion, elle doit être accompagnée d'actions secondaires tirant parti de chaque occasion pour mieux faire comprendre les relations internationales et en particulier celles impliquant une coopération active avec les pays du Tiers monde.

A New York

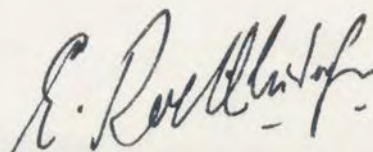
13. L'attitude générale de la Mission suisse à New York devrait être plutôt "low key". Il faut à tout prix éviter d'énerver nos collègues soit en réclamant de manière réitérée un renforcement pouvant paraître excessif de notre statut actuel de non membre, soit en faisant de l'adhésion de la Suisse un problème de l'ONU.

14. La contribution suisse aux Nations Unies et plus généralement dans les organes du système devrait être celle de la qualité de nos représentants - connaissance des dossiers, esprit ouvert et de compromis, de sobriété et non pas de polémique. (La participation du Directeur de la Division du commerce aux travaux du Comité plénier est un exemple du type d'apport positif qui renforce notre position générale et rehausse notre image.)

15. En ce qui concerne la préparation à New York de l'entrée de la Suisse à l'ONU, l'action de la Mission d'observation pourrait s'articuler autour de deux pôles :
 - (i) le moment venu, il faudrait préparer l'opinion onusienne à l'éventualité que le résultat du vote populaire en Suisse soit négatif. Cet exercice de dédramatisation préalable viserait à diminuer l'impact du soufflet que serait pour les Nations Unies un rejet par le peuple suisse. Il faudrait faire valoir que la réalité helvétique est telle qu'il s'est avéré nécessaire d'aller devant le peuple à trois reprises sur la question du vote des femmes au plan fédéral;

- 5 -

- (ii) le moment venu, il faudrait préparer l'opinion onusienne à l'idée que la déclaration que prononcera devant l'Assemblée générale le Chef du Département Politique à l'occasion de notre admission contiendra bien entendu une référence (qu'il s'agira de rédiger avec un doigté extrême....) au fait que la neutralité suisse demeure intacte et inaltérée.
16. A ce sujet, il importe d'éviter à tout prix que la bénédiction que le peuple et les cantons pourraient donner à une adhésion du pays à l'ONU ne soit assortie d'une condition : celle que la Suisse fasse à New York une réserve formelle.



Eric Roethlisberger

26.7.1978

R/bn



Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement

HANDELSABTEILUNG

Département fédéral de l'économie publique

DIVISION DU COMMERCE

3003 BERN,

26 juillet 1978

~~R.D. GR.~~
Mme P0.7140

Eric Roethlisberger

Note à Monsieur le Ministre Jean Monnier,
Direction du droit international public, DPF

Cher ami,

Tu m'as demandé de te faire part de quelques réflexions personnelles sur le thème "Adhésion de la Suisse à l'ONU". Je le fais bien volontiers, en soulignant toutefois le caractère préliminaire de ces considérations.

Etant donné que Madame l'Amb. F. Pometta m'a également parlé des préparatifs qui vont être entrepris prochainement au DPF sous la direction de M. le Conseiller fédéral Aubert, je lui adresse une copie de mon "non paper".

Je te présente, mon cher Jean, mes très amicales salutations,

Eric

Annexe :

Réflexions personnelles sur l'"Adhésion de la Suisse à l'ONU"

Copie à Mme l'Amb. F. Pometta

Avec mes amitiés
Eric Roethlisberger